

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [celine-houle-csscv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/dbcbabb52566a9bdb346f708>

Date d'obtention : 2025-03-10 14:42:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueillir et prendre les informations de la personne qui vient nous voir.

Il est important de toujours prendre la trousse, afin d'utiliser le questionnaire. Ceci nous permettra de déterminer la suite de nos interventions.

Nous devons toujours rencontrer témoins et victime en premier. Il est important de confisquer les téléphones rapidement. Nous devons ensuite contacter le service de police s'il y a lieu. Selon l'intention il y aura une rencontre de sensibilisation ou une enquête avec le service de police.

Les interventions sont toujours en lien avec les conséquences qu'il peut y avoir à l'école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens l'importance de bien suivre les étapes de la trousse. Elle nous permettra d'agir efficacement et rapidement.

Il peut y avoir des situations où nous ne sommes pas certains de l'intervention.

Il est important de se rappeler de notre rôle et de s'assurer de bien le remplir. La collaboration des partenaires est très importante et nécessaire afin de limiter les dégâts.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, ce qui est délicat sera d'apporter tous les acteurs de la situation à collaborer afin d'avoir un bon portrait de la situation. Lorsqu'il y a plusieurs élèves impliqués il est plus difficile de limiter les dégâts.

Il est aussi délicat de déterminer si le geste est un acte malveillant.

J'imagine que la trousse nous permettra de mieux définir la nature du geste.